

Communiqué de presse

Le 23 février 2018

Parc naturel marin de Martinique Installation du conseil de gestion, élections du président et des vice-présidents

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique s'est réuni pour la première fois ce vendredi 23 février 2018 en présence du préfet de la Martinique. A cette occasion les membres du conseil ont élu leur président et leurs vice-présidents et ont abordé les prochaines échéances du Parc.



Sur les 53 membres du conseil de gestion, 44 ont participé à ce premier conseil. Franck ROBINE, préfet de Martinique et Thierry CANTERI, directeur des parcs naturels marins à l'Agence française pour la biodiversité étaient présents.

Crédit photo : Lisa Briot / Agence française pour la biodiversité

Monsieur Olivier MARIE-REINE élu président du conseil de gestion du Parc

Deux candidats se sont présentés à la présidence du conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique : monsieur Eugène LARCHER, élu à la collectivité territoriale de

Martinique, et Olivier MARIE-REINE, président du comité régional de pêches et de l'élevage marin de Martinique.

Les membres du conseil de gestion ont élu ce jour Olivier MARIE-REINE ¹, leur président pour cinq ans.

Monsieur Olivier MARIE-REINE siège au conseil de gestion du Parc en tant que représentant des organisations représentatives des professionnels de la pêche et des élevages marins pour le comité régional de pêches et de l'élevage marin de Martinique.

Elections des vice-présidents

Trois vice-présidents ont été élus par les membres du conseil de gestion ce jour :

- pour le collège des collectivités territoriales : **madame Myriam PINVILLE**, élue à la collectivité territoriale de Martinique au sein du conseil.
- pour le collège des représentants des organisations locales d'usagers de loisirs en mer : monsieur **Alain DEDE** de la fédération des yoles rondes de Martinique.
- pour le collège des représentants d'association de protection de l'environnement et du patrimoine culturel : **monsieur Roger ARNAUD**, représentant de l'Assaupamar au sein du conseil.

L'arrivée de l'équipe du Parc naturel marin de Martinique

Ce premier conseil de gestion a également permis d'aborder les prochaines échéances du Parc avec l'arrivée de cinq agents en cours de recrutement. Cette équipe composée d'un(e) directeur(rice), de trois chargé(e)s de mission et d'un(e) chargé(e) de communication appuie le conseil de gestion dans la réalisation de ses missions et objectifs. Elle apporte des éclairages techniques et scientifiques et met en œuvre les projets et actions choisis par le conseil de gestion.

En 2018, le Parc dispose d'un budget de 300 000€ (hors masse salariale).

Le Parc naturel marin de Martinique fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire.
L'AFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Pour télécharger des photos du Parc naturel marin de Martinique : <http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEWPONKFAW7RQ1611>

La mention des crédits photos, précisé dans les détails de ma photo et dans le fichier texte attaché est obligatoire.

Ces photos sont utilisables uniquement pour l'illustration de l'article sur le conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique à paraître dans votre média. Toute nouvelle réutilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.

Contacts presse :

Nathalie CHAMPLONG (préfecture) nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr 0696 28 34 42

Lisa BRIOT (Agence française pour la biodiversité) lisa.briot@afbiodiversite.fr 06 47 98 21 89

¹ Détail des votes : 25 voix pour Olivier MARIE-REINE sur 37 votants ; 9 voix pour Eugène LARCHER ; 3 votes nuls. Les membres des services de l'Etat n'ont pas pris part au vote.